

Alle

75^{ème}
Edition Anniversaire
20 pages

N°75 - Décembre 2019

AU COEUR DE L'AJOIE ET AUX PORTES DE L'ALSACE



Le village d'Alle sous la neige. Photo: Michel Flury

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Cette édition de notre journal local a ceci de particulier qu'il s'agit de la 75^{ème} ! Durant ce dernier quart de siècle, vous avez pu suivre, à raison de 3 éditions par année, l'évolution de notre localité au travers des articles relatant notre quotidien ou présentant les grands projets qui ont façonné Alle tel qu'on le connaît aujourd'hui. Lancé à l'initiative de nos prédécesseurs, Charles Raccordon, ancien Maire, en tête, et repris depuis son entrée au Conseil communal en 2013 par Alan Stalder, c'est un vecteur de communication important, attendu et apprécié grâce aux articles et autres anecdotes qui ont été rédigés durant toutes ces années. Nous adressons nos plus chaleureux remerciements aux fondateurs du journal et à l'actuel rédacteur en chef pour le travail conséquent réalisé à chaque sortie du journal. C'est une vitrine qu'il s'agit d'inscrire dans le temps. Vos remarques et autres contributions sont appréciées et contribueront à en améliorer encore la qualité.

2019 aura été marquée par deux événements majeurs pour notre communauté : l'inauguration officielle de la nouvelle Mairie, d'une part et la naissance d'une nouvelle société musicale, d'autre part. Evolution somme toute logique, initiée par quelques visionnaires qui ont su briser des tabous pour le bien de la nouvelle société. Tout le monde s'en félicite ! Nous souhaitons plein succès à la société de

Musique d'Alle qui aura aussi pour tâche de porter fièrement les couleurs de notre village à l'extérieur !

2020 s'annonce tout aussi riche en événements que l'année écoulée. Les travaux de rénovation de notre école toucheront à leur fin, ceux de la plateforme de transbordement à l'est du village, composante de la pérennisation de notre ligne CJ démarreront et nous franchirons très certainement le cap des 1900 habitants. Le projet de réaménagement de l'entrée Ouest du Village (direction Porrentruy) est prioritaire aux yeux des autorités et, si l'assemblée communale nous en donne le feu vert, c'est en concertation et pleine collaboration avec le FC Alle, propriétaire foncier pour partie du site, que les travaux pourront débuter début d'année 2020.

Nous tenons à adresser un message de remerciements à l'endroit de toutes celles et ceux qui, même au travers de petites actions pour la communauté, contribuent à faire rayonner notre village et le rend si attrayant.

Que l'année 2020 vous soit porteuse de joie, de santé et d'enthousiasme dans tous vos projets. Belles fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Stéphane Babey, Maire

3 questions à Alan Stalder, responsable du journal local d'Alle

Que représente le journal local d'Alle ?

Alan Stalder : «Au vu des nombreux échos positifs depuis sa création, le journal local d'Alle se veut être un véritable trait d'union entre les autorités communales, les citoyens, les sociétés et les entreprises. Le but du journal local est de parler essentiellement des événements qui ont lieu dans le village, ainsi on ne trouvera jamais, dans le présent journal, des faits divers tels que des attaques de requins en Australie.»

Pourquoi avoir réalisé une édition de 20 pages ?

AS : «Cette 75ème édition est le fruit de conséquentes heures de travail des nombreux acteurs et il était primordial de marquer le coup avec 20 pages pour nos

fidèles lecteurs à l'intérieur comme à l'extérieur du village. Le Conseil communal remercie toutes les personnes qui œuvrent, de près ou de loin, pour l'élaboration du journal, nombreuses sont celles qui travaillent dans l'ombre. Il y a un véritable travail d'équipe et de coordination. Au niveau régional, on constate que, de plus en plus de communes se sont dotées dernièrement d'une presse locale. Cette 75ème édition montre le côté visionnaire et avant-gardiste des précédentes autorités qui ont misé sur le véritable potentiel dans la presse ultra-locale ».

Quelle est la vision du Conseil communal sur le journal local d'Alle ?

AS : «Avec l'effervescence du tout-

numérique et de l'enchère à la surinformation continue, la presse papier peine à concurrencer la réactivité des médias en ligne. Inévitablement, les citoyens, toujours plus connectés, consomment de plus en plus l'information et l'actualité sur internet et sur les diverses applications de smartphones. Le journal local d'Alle, bien que publié également sur le site internet www.alle.ch, sera toujours distribué sous forme papier, avec des articles traitant de thématiques locales, afin de conserver ce lien physique et démodable avec le papier. Le Conseil communal n'envisage pas, à ce jour, de supprimer le support papier du journal local d'Alle.» ■

Propos recueillis par Stéphane Babey

Concours spécial pour la 75ème édition du journal local

Pour cette 75ème édition, nous avons souhaité réaliser un concours qui ne nécessite pas de connaissances historiques ou culturelles. La thématique du concours est un symbole important du village d'Alle, à savoir le clocher de l'église. En effet, si l'on réalise une photo du village d'Alle, peu importe le point de vue, le clocher est toujours visible et présent. Cet élément est donc indissociable de notre village. Le concours nécessite quelques notions de logique et de mathématique. A gagner : Un bon de CHF 100.- au restaurant du Raisin à Alle.

Question

Dans une journée de semaine ordinaire de minuit à minuit (soit 24h00), sans célébration religieuse particulière, combien de «coups de cloche» ou «dong» produit le clocher de notre église ?

Les réponses sont à adresser à :

Administration communale, Concours,
Case postale 59, 2942 Alle.



Le clocher de l'église au crépuscule quelques minutes avant 22h00. Photo: Romain Gurba.

Retour vers le futur

Le journal «Alle au cœur de l'Ajoie et aux portes de l'Alsace» a été édité pour la première fois en 1993 suite à une fructueuse concertation avec la commission des jeunes de l'époque. Vous avez entre vos mains le 75ème numéro. Cette publication que nous avons initiée il y a 26 ans maintenant a pour but de tisser des liens, de créer un nœud de communication, de développer un réseau de relations.

Sa vocation est double: Informer la population sur les événements et projets qui font l'actualité. Remonter la chaîne du temps pour offrir à chacune et à chacun une bonne connaissance de l'histoire locale. Le cycle de transition entre ces paramètres ne s'arrête jamais. L'information nous conduit à apprendre, à comprendre, à construire et à transmettre le patrimoine qui se nourrit au quotidien.

Alle est notre «maison commune». Continuons à bâtir ensemble l'avenir de notre lieu de vie. ■

Texte de Charles Raccordon

Ancien Député-Maire

Président de la Fondation du patrimoine d'Alle

40 ans du Jura, les élèves en rouge et blanc

A l'occasion des 40 ans du Jura, l'ensemble des élèves de la République et Canton du Jura était invité le vendredi 21 juin 2019 pour une journée spéciale uniquement pour les écoliers.

C'est avec des magnifiques t-shirts rouge et blanc que les 161 élèves et les 16 enseignants de l'école d'Alle se sont rendus à Saignelégier pour une journée de commémoration festive. Au retour des festivités, nos écoliers fredonnaient encore la nouvelle Rauracienne.

Les T-shirts ont été admirés à Saignelégier et ont fait de nombreux envieux. ■

Texte d'Alan Stalder



L'ensemble des élèves et du corps enseignant dans la cour d'école juste avant de partir pour les festivités à Saignelégier. Photo: Didier Girardin.

40 ans du Jura, le retour en images

Pour décorer le village aux couleurs jurassiennes, le Conseil communal a commandé, en plus des drapeaux jurassiens existants sur le territoire communal, une cinquantaine de drapeaux jurassiens 40x40 cm et 30x30 cm. Les drapeaux ont été installés par la voirie le vendredi 21 juin 2019 dans la journée, notamment à la mairie et sur les ponts au-dessus de l'Allaine.

Malheureusement, les drapeaux ont été victimes de leur succès. Déjà le samedi 22 juin 2019 au matin, une bonne partie des drapeaux avait disparu des ponts. Le dimanche 23 juin 2019 au matin, il n'en restait que quelques-uns à quelques endroits de manière très clairsemée.

Au vu des publications postées sur les réseaux sociaux par les citoyens d'Alle, il semblerait bien que les drapeaux manquants sur les ponts d'Alle aient été agités, fièrement, aux festivités à Saignelégier. ■

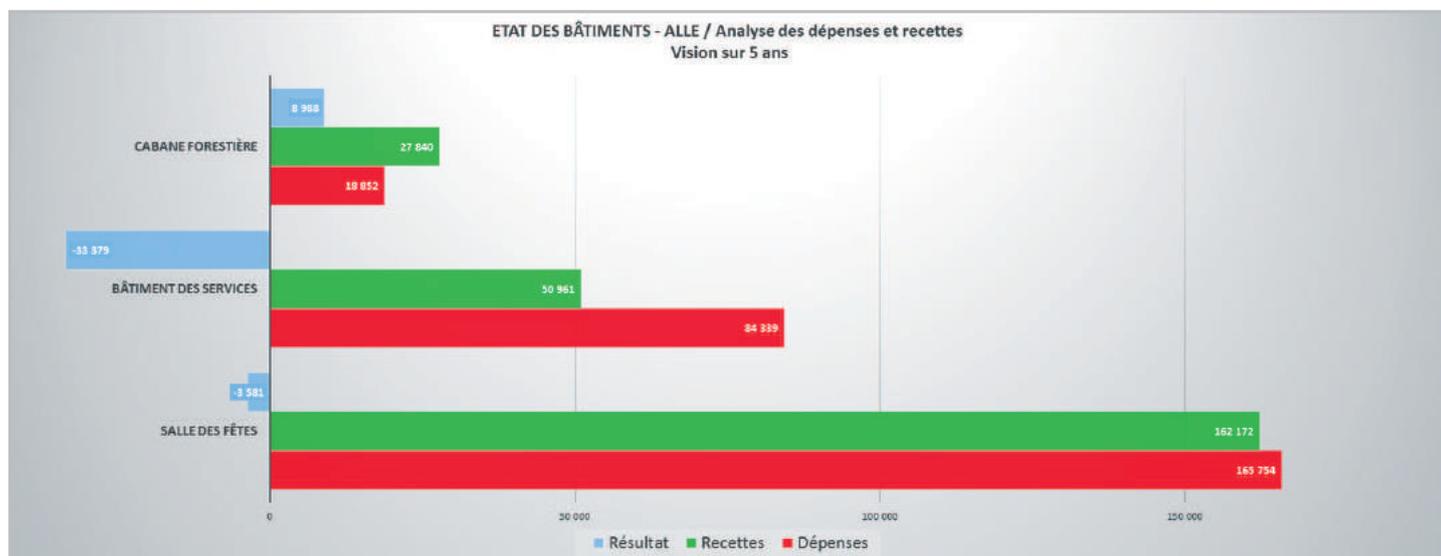
Texte d'Alan Stalder



Reportage photos:

Isabelle Fleury, Karine Gënesta et Alan Stalder.

Analyse des charges et produits des bâtiments communaux en location



La synthèse des 5 dernières années des bâtiments communaux en location pour les années 2014 à 2018. Source: Drilon Loshi.

Le receveur communal, M. Drilon Loshi, a rédigé à l'attention du Conseil communal un récapitulatif du résultat des bâtiments communaux en location sur les 5 dernières années, soit de 2014 à 2018. Ces chiffres étant issus des comptes communaux présentés en assemblées, ce récapitulatif permet d'avoir une synthèse générale pour chaque bâtiment. Par la suite, ce graphique comprendra les bâtiments de la nouvelle mairie. ■

Texte d'Alan Stalder

Salle des fêtes

Le résultat est stable sur l'ensemble des années. Les améliorations techniques réalisées dernièrement augmenteront l'attraction de cette salle. Les frais de chauffage et mazout restent élevés.

Bâtiment des services

Le résultat s'explique comme suit : la salle reste très peu louée, cependant les dernières locations 2017-2018 améliorent les bénéfices. L'idée de promouvoir cette

salle sur le site internet ou autre reste une opportunité. Pour les dépenses, il faut prendre en compte les locaux de la voirie et du SIS. Les frais de chauffage et mazout restent élevés.

Cabane forestière

Meilleur ratio, la popularité de la cabane reste d'actualité, les dernières rénovations seront bénéfiques. ■

Texte de Drilon Loshi

Lire autrement au Bibliobus

Toutes les deux semaines, le Bibliobus de l'Université populaire jurassienne s'arrête à Alle le jeudi en fin d'après-midi. A chaque fois, cette bibliothèque ambulante vous apporte près de 6'000 documents : des romans, des bandes dessinées, des albums pour les petits, mais aussi des films DVD et des disques compacts. Le Bibliobus, c'est pour tous les âges et pour tous les goûts ! Et saviez-vous que vous y trouverez aussi des collections particulières ? Par exemple :

Des livres en langues étrangères : des romans en allemand ou en anglais, des livres pour apprendre l'italien ou l'espagnol, des méthodes de langues.

Des livres en grands caractères : près de 500 livres écrits avec une police de caractères plus grande, qui permet une lecture confortable aux personnes souffrant d'un trouble visuel.

Des livres adaptés aux enfants dyslexiques : toute une collection de petits romans adaptés, avec un texte mis en page de manière spécifique, accessible aux enfants DYS.

Des albums pour les bébés lecteurs : des petits livres cartonnés, adaptés aux petites mains, avec les toutes premières histoires et comptines à raconter à bébé.

Des livres numériques : à emporter partout avec vous, en téléchargement sur votre tablette ou votre liseuse (5'500 titres à disposition).

Des magazines : près de 40 abonnements à différentes revues de nature, sport, cuisine, décoration etc.

Le Bibliobus ajoute chaque année près de 4'500 nouveautés dans sa collection. La liste des nouveautés est disponible sur le site internet du Bibliobus www.bibliobus.ch, rubrique «Collections». Belles découvertes et à bientôt au rendez-vous du Bibliobus ! ■

Texte de Julie Greub

La grande excursion de Pasquale Lo Conte : Saint-Jacques-de-Compostelle

En septembre 2019, Pasquale Lo Conte accomplit, à la seule force des jambes, le fabuleux pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne. Retour sur une magnifique épopée et rencontre avec un jeune retraité que rien n'arrête.

Pasquale Lo Conte est un grand marcheur. Il marche plus de 10 à 12 kilomètres par jour à travers les sentiers pédestres de la région, souvent aux aurores et termine ses excursions par un café bien mérité dans les commerces du village.

C'est en septembre 2015 que l'aventure commence. Avec 3 amis, ils décident ensemble de réaliser le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle avec un départ depuis la commune française Le Puy-en-Velay jusqu'à St-Jean-Pied-De-Port. Par soucis d'organisation, les 3 compagnons réalisent la marche sur plusieurs années en 2015, 2016 et 2017.

A partir de l'année 2018, Pasquale Lo Conte poursuit l'aventure seul et marche plus 300 kilomètres et en 2019 il clôture son périple en marchant plus de 450 kilomètres. En tout, notre infatigable retraité aura marché plus de 1'520 kilomètres.



Un lever de soleil à couper le souffle. Photo:

Pasquale Lo Conte.



Pasquale profite d'une zone d'ombre bien méritée pour immortaliser son étape.

Photo: Pasquale Lo Conte.

Réaliser le pèlerinage en plusieurs phases permet d'adapter progressivement le matériel utilisé et améliorer les conditions de marche. En effet, en 2015, le sac à dos de Pasquale pesait 9 kg et en 2019, celui-ci a été réduit à 6 kg. Parmi les habitués du pèlerinage, on dit que si un article se trouve dans le sac à dos et qu'il n'a pas été utilisé durant les 3 premiers jours, c'est qu'il n'est pas utile. Les marcheurs ne doivent prendre que le strict nécessaire. Par ailleurs, pour assurer les montées ou les descentes dans les chemins escarpés, Pasquale disposait d'un bâton de marcheur.

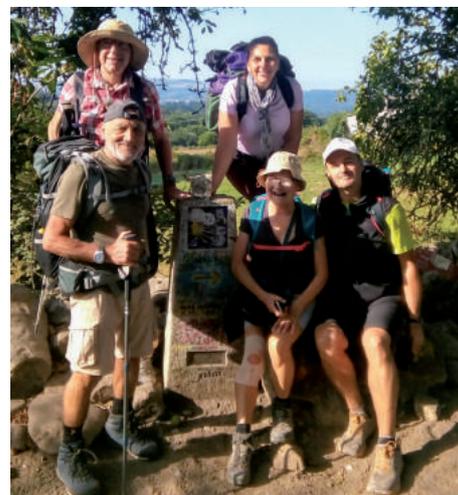
Pasquale commençait ses marches quotidiennes dès 7h00 avec, parfois, une lampe de poche. Au fil des journées, il rencontrait des marcheurs et se nouait d'amitié avec eux.

Après plusieurs semaines de marche sous parfois une chaleur intense de 40°, Pasquale arrivait à la fameuse Cathédrale



Arrivée salvatrice à la cathédrale avec le bâton levé, signe de victoire. Photo: Pasquale Lo Conte.

de Saint-Jacques-de-Compostelle. C'est l'apothéose : l'émotion parmi les pèlerins est vive. Tous le monde s'embrassait et se félicitait, un moment fort lorsque Pasquale le raconte.



Quelques pèlerins. Photo: Pasquale Lo Conte.

Pasquale dispose du carnet du pèlerin complété avec le timbre de chaque étape qui lui a permis de recevoir les certificats attestant de son épopée. En 2020, Pasquale retournera en Espagne et réalisera l'étape de Saint-Jacques-de-Compostelle vers Finisterre au kilomètre zéro. ■

Texte d'Alan Stalder

Les petites anecdotes du Conseil communal

Le Conseil communal d'Alle s'est permis de vous dévoiler, pour cette 75^{ème} édition du journal local d'Alle, certaines anecdotes voire certaines maladroites des membres du Conseil communal dans l'exercice de leur fonction. Bonne lecture...

Séance stratégique

Lors d'une séance de réflexion pour un projet immobilier d'envergure sur le territoire communal avec notamment le Conseil communal « in corpore », une commission communale et l'architecte du projet, nous ne parvenions pas à trouver de solution qui puisse satisfaire tout le monde. Ainsi, j'interroge, de vive voix, mes collègues du Conseil communal en leur demandant si l'on ne peut pas demander un spécialiste du bâtiment, un expert immobilier ou un urbaniste pour nous aider à ficeler le projet et faire des plans. C'est à ce moment, très gênant, que l'architecte intervient dans la discussion et dit « C'est moi ! Je suis là ! C'est mon rôle ! ». ■

Anecdote de Magali Marchand

Cocoricooooo....

Je reçois un email de Stéphane Babey concernant un rendez-vous sur place avec les parties prenantes d'un nouveau projet immobilier. Voyant que le rendez-vous est fixé à 5h, je confirme naturellement ma présence à Stéphane et aux autres personnes par retour de courriel.

Quelques heures plus tard, pour un autre projet, je dois appeler Stéphane Babey, en marge du téléphone, je lui confirme que je rentrerai du travail un peu plus tôt et serai, comme déjà confirmé par email, au rendez-vous. Je demande également ce que je dois préparer pour la séance. J'entends encore Stéphane Babey rigoler et me dire distinctement : « Alan, le rendez-vous est fixé à 5h00 du matin et non 17h00 ! On doit contrôler des éléments de nuit aux aurores... Prépare des croissants ! ». Il faut parfois se lever tôt pour être conseiller communal. ■

Anecdote d'Alan Stalder

La descente du Christ

Un jour, je reçois un téléphone d'une citoyenne qui ne prend pas le temps de se présenter et qui me dit cela : « Bonjour Monsieur Gigon, le Christ est tombé au cimetière! Le Christ est tombé au cimetière! ». Après lui avoir demandé un peu plus d'explications, je la remercie et m'empresse de me rendre sur place. En effet, le Christ de la croix du cimetière était tombé de son piédestal. J'appelle Romain Gurba et nous chargeons le malheureux pour le mettre en lieu sûr.

Par la suite, j'appelle ma collègue Isabelle Fleury, responsable du dicastère du lieu, et lui tient les propos suivants : « Bonjour Isabelle, le Christ est tombé au cimetière et cela a fait un bruit d'enfer ! » ■

Anecdote de Cyrille Gigon

Dov'è Franco ?

Le soir du 28 juin 2019, c'est le grand rassemblement cantonal du PDC à la salle des fêtes. Il est environ 23h00, Stéphane Babey est entouré de sa troupe de conseillers et employés communaux. Ils accompagnent Monsieur Gerhard Pfister, Président du PDC Suisse et conseiller national zougé. Il manque un conseiller communal ! C'est moi ! Toute l'équipe me cherche dans la salle des fêtes pour une photo souvenir du passage de Gerhard Pfister à Alle. Profitant de la douceur des nuits d'été, j'étais en bonne discussion très décontractée à l'extérieur avec Hubert Farine et François Lachat. Mes deux compères et moi-même avons bien sursauté et étions des plus étonnés par les vocalises qui s'élevaient avec la phrase « Franco, t'es où ? ». Alors que tout le monde était stressé car ils étaient à ma recherche depuis de longues minutes, j'arrive et me présente en m'adressant à Gerhard Pfister avec des paroles simples en italien : « ciao, come stai..., bene, serata eccellente, si bravo e auguri per il suo impegno politico ! » Comme si on se connaissait de longue date. Ces quelques paroles ont bien détendu les visages pour la photo souvenir. Gerhard Pfister, un grand

bonhomme, simple, disponible, de grande qualité, expert de la politique des communes, des cantons, de la confédération et européenne. Un honneur d'avoir fait sa connaissance ! ■

Anecdote de Franco Mancini

Les pinocchio recruteurs

Lors de la recherche de candidats pour la nouvelle législature 2018-2023, deux personnes sont venues, à tour de rôle, et plusieurs fois, me voir pour me solliciter pour le poste de conseiller communal. N'ayant pas beaucoup de temps libre entre mon travail et ma famille, je leur signifiais toujours mon refus de participer à cette élection. Pour que je change d'avis, elles m'ont garanti que cela n'allait pas me prendre énormément de temps : un conseil par semaine et pas toutes les semaines, et de temps en temps, dans l'année, quelques séances ou assemblées. Et donc, à la suite de ces promesses, j'ai accepté de me présenter...

Actuellement, avec le dicastère de l'urbanisme que j'occupe, la réalité est toute autre. Certaines semaines, il y a des séances presque tous les jours. C'est plusieurs heures passées au bureau, à la maison pour certains dossiers, et j'en passe. Même si à la fin de l'année 2017, on m'a (un peu) menti (gentiment) pour me lancer en politique, chose qui ne m'intéressait pas plus que cela initialement. Je ne reviendrais pas en arrière pour changer mon choix. Je suis ravi d'avoir accepté le poste de conseiller communal et suis très heureux de participer au développement de ce beau village d'Alle. Merci les pinocchio recruteurs ! ■

Anecdote de Yan Noirjean

Les petites anecdotes du Conseil communal (suite)

100 ans

Que dire ou relater de cette fonction de conseillère communale ? Il y a tant de choses à maîtriser, de dossiers à traiter, etc. La recherche d'une anecdote à raconter s'est orientée pour moi vers un moment merveilleux aux côtés d'une centenaire de notre village, Rose Peçon. Savoir que cette personne a traversé un siècle dans notre village, y a côtoyé tant de personnes, a vu se métamorphoser le village et la technique évoluer... Le jour de ses 100 ans, à ses côtés, nous étions deux conseillères communales et nous avons alors réalisé que la grand-mère Violaine de l'une et le grand-père Robert de l'autre étaient respectivement cousine et cousin de la jubilaire. Quels merveilleux moments d'échanges et quels souvenirs partagés. Nous réalisons aujourd'hui ce qui fera demain. Que sera devenu ce village 100 ans après nous ? ■

Anecdote d'Isabelle Fleury

Les chaussettes de M. le Maire

La commission de rénovation de l'école m'invite en fin de journée pour découvrir les fabuleux travaux déjà réalisés ainsi que les nouvelles classes d'école, entièrement rénovées pour la rentrée 2019-2020. Avant d'entrer dans les classes équipées de nouveaux revêtements modernes, il faut bien évidemment éviter de salir et d'entrer avec des chaussures d'extérieur. L'ensemble des participants ôtent religieusement leurs chaussures. Un grand moment de solitude lorsque qu'un trou dans ma chaussette laissait apparaître un orteil curieux de découvrir ces nouveaux revêtements. ■

Anecdote de Stéphane Babey

Conseiller communal narcoleptique

Mes collègues du Conseil communal me connaissent sous un air souvent très énergique et dynamique dans mes dossiers communaux. Je suis au quotidien très actif, pourtant lors de la sortie de

législature en 2017, mes collègues ont eu l'occasion de découvrir une facette étonnante de ma personnalité. En effet, j'ai la faculté de m'endormir n'importe où... ■

Anecdote de Patrick Fluri

Rencontres fédérales

Lorsqu'on devient conseillère communale, on doit évidemment gérer les dossiers communaux de nos dicastères respectifs mais on doit aussi représenter la commune d'Alle auprès des autres autorités communales, cantonales et fédérales. Qui aurait cru que j'aurais l'occasion de rencontrer et discuter avec deux conseillers fédéraux ? En effet, j'ai pu faire une photographie en compagnie de M. Ueli Maurer et j'ai eu l'occasion de partager un verre de l'amitié avec M. Alain Berset et discuter sur les enjeux de la région. Deux moments très riches en émotions que l'on n'attend pas forcément lorsqu'on devient une conseillère communale... ■

Anecdote de Karine Gènesita

Un cèdre du Liban au cimetière

Dimanche 30 juin dernier, après la messe dominicale, les paroissiennes et paroissiens ont été invités à se réunir au centre du cimetière pour assister et participer à la plantation d'un cèdre du Liban. Les autorités communales accordent une importance toute particulière à l'aménagement du cimetière. S'il s'agit avant tout d'un lieu de recueillement, il est également un lieu de rencontre, un lieu de souvenirs, de compassion et parfois même de retrouvailles.

Le cimetière actuel est divisé en 8 secteurs. Les sépultures les plus anciennes datent du début du XX^e siècle. Plusieurs réflexions sont en cours prévoyant des aménagements futurs notamment la réfection des allées ou l'élaboration d'un plan de situation des différentes tombes permettant de retrouver un être cher, une connaissance, un ami et de lui rendre hommage.



Photo: Isabelle Fleury.

Du lever au coucher du soleil et parfois même au-delà, ce lieu accueille celles et ceux qui souhaitent et éprouvent le besoin de s'y arrêter, de faire mémoire, de se rapprocher d'un être cher disparu. Ce cèdre, arbre particulier, est présent dans les trois grandes religions monothéistes (le christianisme, l'islam et le judaïsme). Il est

désigné comme symbole d'espoir, de liberté, de mémoire ou d'immortalité. On le désigne parfois d'arbre à la tranquillité inébranlable. Conifère de la famille des pinacées, il peut vivre jusqu'à 300 ans... Les cèdres sont de grands arbres, pouvant atteindre 25 à 50 m de haut, dont la cime aiguë dans le jeune âge prend une forme tabulaire caractéristique à partir de 30 ans.

D'ici quelques années donc, l'ombre de son houppier reconfortera celles et ceux qui viendront ici se souvenir.

C'est François Ribeaud, jardinier, qui, après avoir consulté ses confrères à travers la Suisse, a déniché cet arbre et a préparé avec soin sa plantation. Il se chargera également de veiller sur lui ces prochains mois en planifiant les arrosages. Le cèdre planté en juin veillera, nous l'espérons, sur de nombreuses générations... ■

Texte d'Isabelle Fleury

Journal Le Jura : Anciennes annonces de 1858 à 1970

En date du 12 juillet 2019, la chancellerie cantonale informait que le journal «Le Jura» était accessible en ligne sur la plateforme nationale intitulée www.e-newspaperarchives.ch. Ce site internet permet de consulter les archives de journaux de toute la Suisse, du XVIII^e siècle à nos jours.

Le journal «Le Jura» est le premier journal jurassien à être mis en ligne et c'est une véritable source d'informations historiques facile d'accès. Pour information, le journal «Le Jura» était destiné à la partie francophone du canton de Berne et il se voulait à l'origine apolitique.

Monsieur Victor Michel, fondateur de l'imprimerie «Le Jura» en 1831, lance le premier numéro du journal le 24 décembre 1851. Le dernier numéro est imprimé le 31 décembre 1970. Il est à noter que dès 1947, le journal prend position pour la création d'un canton du Jura.

Nous avons parcouru les éditions du journal «Le Jura» et avons trouvé quelques annonces publicitaires qui concernaient le village d'Alle. ■

Texte d'Alan Stalder

FÊTE DE ALLE,
LE 29 COURANT.
Il y aura de bonnes musiques.

Le Jura, Volume 8, Numéro 33,
19 août 1858.

Site: www.e-newspaperarchives.ch

AVIS. M. François Huguenin, à ALLE, prévient le public qu'il répare les quinquets pour y brûler de la luciline, au nouveau système, à raison de 3 fr. et à la garantie, et qu'il se trouve chaque jeudi dans la Grand'rue, ou chez M^{me} veuve Brunner, à Porrentruy.
On trouve aussi chez lui des pompes aspirantes, à des prix très modérés. 1

Le Jura, Volume 13, Numéro 37,
10 septembre 1863.

Site: www.e-newspaperarchives.ch

A l'occasion de la fête d'Alle
Danse publique
Dimanche, lundi et mardi prochains
chez M. Joseph Raccordon,
adjoint et aubergiste
à ALLE.
Jeu de quilles.
Chez le même, il sera joué dimanche 27, une répartition composée d'un beau mouton, et lundi 28, une nouvelle répartition composée de 4 belles montres à remontoir.
Bon vin et excellente consommation sont réservés aux amateurs qui y sont cordialement invités. 1

Le Jura, Volume 26, Numéro 68,
25 août 1876. Site: www.e-newspaperarchives.ch

Dimanche 13 novembre
il sera joué sur le
Jeu de quilles
du
CAFÉ DU SOLEIL
à ALLE
une
Répartition de 50 francs
Se recommande.
3416 **Vve Petignat**

Le Jura, Volume 54, Numéro 91,
11 novembre 1904.

Site: www.e-newspaperarchives.ch

Commerce de bétail
Tél. 7.32.45

Pierre Wütrich
ALLE
Je vais toujours acheter, régulièrement chaque semaine, de
Porcs de boucherie
aux meilleurs prix du jour.
Conditions: Marchandise prise à domicile ou livrée gare d'expédition.
Poids minimum: 110 kilos.
Service rapide par véhicule automobile

Le Jura, Volume 96, Numéro 47,
20 avril 1946. Site: www.e-newspaperarchives.ch

Pour les fêtes!

faites-nous l'honneur de votre visite, nous mettons à votre disposition montres pour hommes et dames, pendules diverses, réveils, etc. — Jolis couverts de table des meilleures marques et à tous prix. — Argenterie en tous genres. — Bijouterie du meilleur goût.

Sur demande nous vous conseillerons au mieux.
N'attendez pas la veille et faites-nous confiance.

Horlogerie - Bijouterie - Argenterie
Raymond Christe & Jean Petignat - ALLE
Rue du Milieu — Téléphone 7 13 15

Le Jura, Volume 99, Numéro 150,
15 décembre 1949.

Site: www.e-newspaperarchives.ch

Fiancés et amateurs de
BEAUX MEUBLES
venez admirer notre
GRAND CHOIX
de BUFFETS — PAROIS — SALONS
CHAMBRES A COUCHER modernes
classiques et de style, à des

Prix très avantageux

Facilités de paiement.

Exposition permanente

sur 4 étages

Meubles — Tapis — Rideaux

Maîtrise fédérale
Succ. de H. Queloz

ALLE

Téléphone 713 96

V. SONNEY

Le Jura, Volume 120, Numéro 38,
15 mai 1970. Site: www.e-newspaperarchives.ch

Samedi et dimanche
19 et 20 septembre

**Marche du
souvenir**

organisée par le F.C. ALLE

Médaille en relief de Jacky Reber
à tous les participants.

Inscriptions au C.C.P. 25 - 7312.
Renseignements au tél. 7 13 31 et
7 14 84.

Le Jura, Volume 120, Numéro 73,
15 septembre 1970.

Site: www.e-newspaperarchives.ch

Arrêt sur images: Inauguration de la nouvelle mairie

Plus de 300 personnes ont participé à l'inauguration de la nouvelle mairie samedi 14 septembre 2019. Cela faisait déjà une année que l'administration communale avait pris possession de ses nouveaux locaux. Les invités ont entendu quelques discours de M. le Maire Stéphane Babey, des membres de la commission de rénovation, de M. le Ministre Charles Juillard et de M. l'Abbé Babey qui a procédé à la bénédiction des lieux et des participants.

La suite de l'événement s'est déroulée dans les jardins de la mairie où un apéritif a été offert par les autorités communales. ■

Texte d'Alan Stalder



Reportage photos: Denis Burgerey.

Accueil des nouveaux habitants

C'est un rendez-vous traditionnel de la fête du village, les autorités communales ont accueilli, lors de la cérémonie d'ouverture vendredi 23 août 2019, les nouveaux habitants dans les jardins de la nouvelle mairie.

L'événement a connu un franc succès car, un peu isolé de la fête, les nouveaux habitants et citoyens ont profité d'un rafraîchissant verre de l'amitié. Dès 20h30, les participants ont regagné les stands de restauration et manèges. ■

Texte d'Alan Stalder



Les nouveaux habitants dans les jardins de la nouvelle mairie. Photo: Guillaume Hentzi.

Concours «Alle, village fleuri 2019»

Cette année, le thème était lié aux festivités du 40ème anniversaire du canton du Jura : «Commemorons avec des fleurs». Comme chaque année, de belles fleurs aux corolles multicolores se sont épanouies aux quatre coins de notre village, aux fenêtres, aux balcons, sur les terrasses et dans les jardins. Première place : Mme Carole Juillerat et M. Kugler Olivier, à la Terrière, pour l'explosion florale de leur terrasse visible du chemin menant au séchoir à tabac. Deuxième place : La terrasse fleurie de l'Ange Bar, Mme Chloé Leuenberger. Troisième place : Mme Erminia Mamie, au Coin du Jonc, pour l'écusson jurassien devant sa demeure. ■

Texte d'Isabelle Fleury



Mmes Chloé Leuenberger et Erminia Mamie. Photo: Guillaume Hentzi.

Citoyens méritants 2019



MM. Patrick Fluri, conseiller communal et Stéphane Babey, Maire, lors de l'appel des citoyens méritants dans les jardins de la mairie. Photo: Guillaume Hentzi.

Inauguration d'une fresque



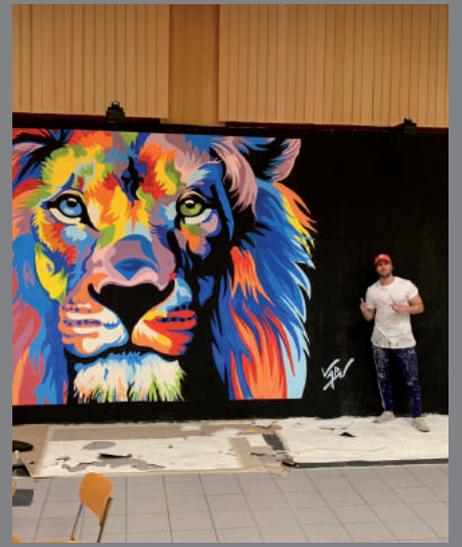
La fresque décorée par les écoliers qui a été dévoilée lors de la fête d'Alle et installée à la gare CJ. Photo: Guillaume Hentzi.

Valentin Burgerey, entreprise de peinture

Située au centre du village, l'entreprise de peinture Burgerey a été un acteur important dans le monde régional des artisans. Aujourd'hui, c'est au tour de Valentin Burgerey de reprendre la direction de l'entreprise familiale. C'est ainsi la cinquième génération qui se succède aux commandes de l'entreprise de peinture.

Valentin a grandi entre les pinceaux et les rouleaux et a réalisé, avec succès, son apprentissage dans l'entreprise familiale. Valentin a également travaillé dans différentes entreprises ou sur différents mandats. L'entreprise de Valentin propose tous types de travaux de peinture traditionnels, crépis intérieur et extérieur, rénovation de façade, travaux de tapisserie et même de tapisserie 3D. Le but est de moderniser le métier de peintre en lui apportant de la valeur ajoutée.

De plus, Valentin excelle dans la réalisation personnalisée de fresques murales qu'elles soient décoratives ou publicitaires. D'ailleurs, d'ici quelques mois à Carnaval,



Valentin se tient à disposition pour fournir des devis gratuits. Photo: Valentin Burgerey.

Valentin réalisera, comme chaque année, les décorations de Carnaval ainsi que les panneaux aux entrées du village. Valentin est à l'écoute de ses clients et chaque projet est un véritable challenge pour offrir le meilleur rapport qualité/prix dans les meilleures délais. ■

Texte d'Alan Stalder

Valentin Burgerey
Entreprise de peinture
Place de la Liberté 7
2942 Alle
079 315 88 57

Sortie annuelle en Alsace pour les aînés d'Alle



Photo: René Bregnard.

C'est en car que les 85 aînés du village, accompagnés des Autorités communales, Paroissiales et de la Commission d'organisation, ont pris la direction de l'Alsace le 11 septembre dernier. Cette sortie attendue d'une année à l'autre, qui se veut une journée de détente, de retrouvailles, propice aux échanges et partages, s'est déroulée sous un beau soleil de fin d'été. Au programme, visite de

Colmar en train touristique. Ville aux mille facettes, tant sur le point architectural que culturel. Elle est la ville natale d'Auguste Bartholdi, créateur de la statue de la Liberté à New York. On l'appelle aussi la petite Venise et capitale des Vins d'Alsace. Le repas de midi pris sur place, fut l'occasion pour Stéphane Babey, maire et l'Abbé Jean-Pierre Babey, de s'adresser aux convives. C'est dans la joie et la bonne

humeur que toute l'équipe reprend la route pour la visite des jardins de Wesserling. Le comité d'organisation composé d'Anne Gerber, Karine Génesta, Fabienne et Michel Burgerey, Danielle Varin et René Bregnard, prend congé d'Anne Gerber, membre, qui rejoindra les rangs des aînés. Merci à Anne pour son dévouement. ■

Texte de René Bregnard

Un duo d'énergie à l'administration communale

C'est un véritable duo d'énergie qui accueille les citoyens à l'administration communale. En effet, une nouvelle apprentie Auréline Meyer a commencé un apprentissage d'employée de commerce depuis le mois de juillet 2019 et rejoint ainsi, Alizée Marchand, en 3^{ème} année d'apprentissage d'employée de commerce.

L'avantage d'avoir deux apprenties en simultané permet une meilleure intégration d'Auréline Meyer et elle pourra ainsi bénéficier de toute l'expérience d'Alizée Marchand. ■

Texte d'Alan Stalder



Alizée Marchand et Auréline Meyer sous la marquise de la mairie. Photo: Alan Stalder

Inauguration de la nouvelle cantine du FC Alle

Le FC Alle a inauguré sa nouvelle cantine le samedi 7 septembre 2019. Une magnifique journée où les membres du club ont mis les petits plats dans les grands. Durant la journée, les visiteurs ont profité de plusieurs rencontres durant des matches de juniors E, D, F et G.

L'équipe féminine ainsi que la première équipe ont offert au public d'appréciables performances. Durant la journée, les visiteurs ont pu également s'essayer à un parcours de foot-golf.

Dès 19h00, le président a ouvert la partie officielle. Un succulent repas a ravi les convives. Dès 22h00, les fêtards ont profité d'une animation musicale jusqu'à tard dans la nuit. Ambiance assurée ! ■

Texte d'Alan Stalder



Un véritable esprit de convivialité a envahi le centre sportif. Photo: Simon Choffat.



Reportage photos: Simon Choffat.



Joseph Rondez, une vie de boucher-charcutier

Joseph Rondez est habitant de Cornol et il a réalisé toute sa carrière professionnelle à la boucherie Domon d'Alle en tant que boucher-charcutier. Une fidélité professionnelle qui est à souligner. Aujourd'hui, tout jeune retraité, il a côtoyé deux générations familiales et il nous livre ses sentiments.

Joseph a commencé son apprentissage à la boucherie Domon lorsque les exploitants étaient Roland et Rosalie Domon. Petite anecdote, lorsque Joseph a commencé son apprentissage, son patron actuel, qui n'est autre que Philippe, avait 2 ans et 3 mois et déambulait en culotte courte près de Joseph.

Notre jeune retraité est humble et ne veut pas d'hommage particulier. Il souhaite simplement profiter des colonnes du journal local d'Alle pour remercier, de tout cœur, Roland et Rosalie Domon, Philippe et Mélanie Domon ainsi que tous ses



Notre jeune retraité : Joseph Rondez.

Photo: Alan Stalder.

collègues de travail avec qui les rapports ont été aussi riches que variés, notamment avec Jacques Bélet, un collègue exceptionnel.

Joseph a énormément apprécié travailler à Alle dans une entreprise familiale, jeune et dynamique. Il s'est également grandement investi dans la formation des jeunes apprentis. ■

Texte d'Alan Stalder

Société de musique d'Alle

Samedi 21 septembre 2019, les citoyens d'Alle étaient invités dans les locaux de la mairie pour célébrer la fusion des deux fanfares.

C'est en 2012 que le rapprochement a commencé avec le regroupement des cadets du Grütli et de l'ensemble Tremplin pour donner naissance au groupe Jeunesse Music'Alle.

Avant la fusion, la fanfare le Grütli comptait 22 membres et la fanfare l'Ancienne comptait 27 membres. L'ensemble compte désormais une cinquantaine de membres et est coprésidée par Jacques-Edmond Nussbaumer et Serge Caillet.

Il est à noter que la première société de musique, fanfare l'Ancienne, à Alle a été créée en 1874. La fanfare le Grütli avait été créée en 1904. ■

Texte d'Alan Stalder

Cours de guitare tous niveaux à Alle

Jean-Pierre Dubois est professeur retraité de l'école jurassienne de musique. Depuis une vingtaine d'années, il donne des cours de guitare pour tous les niveaux à Alle.

Les cours ont lieu le mercredi et le jeudi après-midi au premier étage du bâtiment des Services à Alle.

Jean-Pierre propose de la guitare classique et d'accompagnement avec 3 types de guitares en fonction de l'âge du musicien : demi, $\frac{3}{4}$, entier.

Il est possible de faire une leçon d'essai avec une découverte aisée de la guitare. Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège. Contactez Jean-Pierre Dubois au 079 383 30 64 ou par email à horizon.new@bluewin.ch ■

Texte d'Alan Stalder



Jean-Pierre Dubois réalise un arpège.

Photo: Alan Stalder.

Clin d'oeil de la voirie



Photo: Romain Gurba.

Petit clin d'oeil de la voirie. Les deux conseillers communaux M. Franco Mancini et Mme Karine Génesta-Nagel entourent l'équipe de la voirie composée de MM. Romain Gurba, Romain Marchand, Christian Saner, Didier Girardin et Mathieu Closson. ■

Texte d'Alan Stalder

Année 1919, il y a 100 ans : Reconnaissance

Commune et paroisse s'associent pour organiser à Alle la fête de la Paix qui marque partout dans le monde la fin de la Première Guerre mondiale.

La manifestation a lieu le dimanche 20 juillet 1919 d'abord à l'église puis devant l'hôtel du Bœuf, rue de l'Eglise, aujourd'hui Maison St-Jean et salle paroissiale. Quelques 200 médailles sont décernées aux citoyens d'Alle ayant été mobilisés entre 1914 et 1918.

Toutes les sociétés locales participent au cortège et à la manifestation. Les discours sont prononcés par M. le Maire Constant Caillet et par le curé l'abbé Constant Vallat.

Deux médailles ont été remises par des familles à la Fondation du patrimoine pour enrichir sa collection. ■

Texte de Charles Raccordon

Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle



Source: Fondation du patrimoine.

Spectaculaire accident

Spectaculaire accident survenu à Alle le 9 juin 1952 devant le restaurant du Soleil.

Un camion chargé de grumes se renverse en face même de l'établissement provoquant dans un vacarme étourdissant des dégâts considérables.

Josette Petignat, 8 ans, fille des tenanciers Joseph et Germaine Petignat-Girardin qui se trouvait devant la maison de ses parents est grièvement blessée.

Heureusement, elle bénéficiera des meilleurs soins dispensés à l'époque dans les hôpitaux de Porrentruy et Bâle. ■

Texte de Charles Raccordon

Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle



Source: Fondation du patrimoine.

Dans la paroisse, autrefois. L'école...

Deux écoles, une pour les garçons et une pour les filles nous ayant paru nécessaire dans cette paroisse, nous avons fait construire une maison pour y tenir les dites deux écoles dans des logements séparés, et nous avons fondé un gage pour une maîtresse d'école ; nous attendons du zèle et la piété de nos successeurs qu'ils auront soin de faire subsister ces établissements et nous les prions, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour sa gloire et pour le bien de la paroisse.

L'on trouvera dans l'acte de fondation et de donation qui a été approuvé tant de l'Ordinaire de Besançon que de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Bâle, lesquels en ont fait remettre une copie dans leurs archives, et l'on verra nos intentions de même que les charges et les avantages des maître et maîtresse d'école, sauf que j'espère fonder encore quelque chose pour la maîtresse d'école.

L'on y verra :

1er

Que le maître est obligé spécialement d'enseigner le plain-chant aux enfants, d'entretenir son logement, sa petite écurie et une partie de la couverture du corps au logis.

2ème

Que la maîtresse d'école aura pour gage outre quinze livres de rente qui lui sont assurées par l'acte de fondation, ce que j'y ai déjà ajouté et y ajouterai à la suite : huit livres de l'église, tirées du gage du Clavier, étant chargée d'une partie de son devoir dans la dite église ; six livres pour le blanchissage, six de la communauté avec

les petits avantages accordés aux bourgeois et habitants du lieu, comme bois de chauffage, glandage, et si son gage est trouvé suffisant et si on lui donne du bois convenablement, on pourra lui retrancher une rape (épi de maïs ?) que les enfants doivent lui donner par semaine et le bois qu'ils doivent lui porter en allant à l'école, selon la convention de la commune.

3ème

La maîtresse d'école doit être une fille vertueuse et bien capable, choisie par le Sr Curé de la paroisse qui pourra la changer si elle manque à son devoir, ou si elle n'est pas en état de le remplir.

4ème

Elle est obligée d'entretenir son logement et de faire toutes les réparations nécessaires, tant dans la maison que dans les murailles du verger.

5ème

Pour que le maître et la maîtresse ne manquent pas de faire les réparations susdites et nécessaires, il sera fort à propos d'en faire faire la visite tous les ans par les ayant charge de l'Eglise et de la Communauté, et s'il y a de la négligence de leur part, retenir de leurs gages pour faire faire les dites réparations. Si les réparations deviennent bien considérables et excèdent leurs moyens, l'on espère que la Communauté, l'Eglise et MM. les Curés ne manqueront pas de contribuer « du leur » pour les soulager et ne rien laisser dépérir ; c'est de quoi nous les prions derechef en laissant le tout à leurs soins charitables et la disposition de la divine Providence.

6ème

L'on verra dans les actes de fondation que notre intention étant de faire subsister le dit établissement d'une école de fille séparée de celle des garçons dans la paroisse, nous avons disposé tant de la maison, verger et dépendances, que des revenus ou rentes appartenant à la dite fondation en faveur de certaines églises, en cas l'on tienne à la suite qu'une école pour les filles et garçons et que l'on ne voulût point se servir de maîtresse d'école pour enseigner les filles dans la paroisse.

Nous avons cru devoir avertir que dans les bâtiments qui ont été faits de notre temps, tels que la nef de l'église, la maison curiale, tant le corps de logis que le « grangeage », et la maison des écoles, l'on ne doit tirer aucune conséquence onéreuse et préjudiciable, soit à la dite église, soit aux Srs Curés du lieu, à cause des deniers que l'église a fournis et que nous avons donnés nous-même pour les bâtiments, les dépenses au sujet de l'église n'ayant été faites que par permission des supérieurs, et toutes, tant celles de l'église que des autres bâtiments, par charité envers la Communauté qui dans ce temps était obérée, et cependant chargée elle seule de la construction et entretien tant de la nef que de la maison curiale.

En foi de quoi j'ai signé le présent livre à la cure d'Alle le 3 juin 1756. Claude Duvernoy, curé d'Alle. ■

*Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle
et archives de la Paroisse*

Conférence sur l'agriculture, le 13 octobre 1938

Le 13 octobre 1938 à 20h15, à la salle de la Maison des Œuvres, M. le Dr Guéniat, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, ancien professeur à l'Ecole d'agriculture, donne sur un sujet d'actualité à cette époque, une conférence sur : La météorisation du bétail. En effet, les pertes

sensibles subies par les agriculteurs, parmi leur bétail au pacage, ont suggéré l'initiative de la conférence prévue, afin d'exposer les causes de ce véritable « fléau » campagnard et les moyens d'éviter les conséquences pénibles qui en découlent. Le sujet développé était de

nature à venir en aide particulièrement à la classe agricole. La conférence était publique et gratuite. ■

Texte d'Alan Stalder.

Source: Le Jura, Volume 88, Numéro 122, 13 octobre 1938.

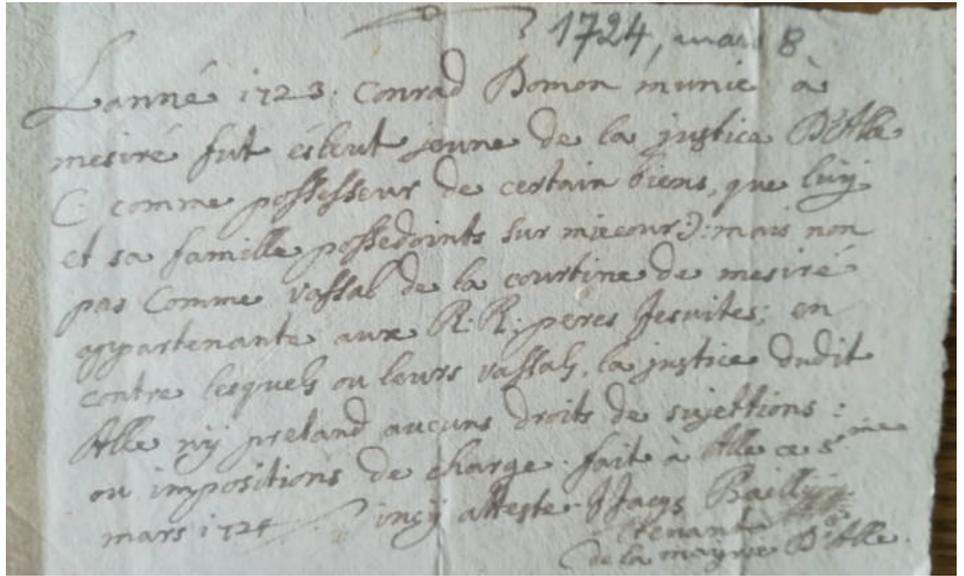
Site: www.e-newspaperarchives.ch

Qui était maire à Alle en 1724 ? Enfin la réponse !

C'était sous le règne du roi de France Louis XV. L'information est importante car jamais jusqu'à ce jour quelqu'un a pu identifier un maire en dessous de l'année 1802.

Cette information est liée au document affiché ci-dessus. Il provient des AAEB (archives de l'ancien évêché de Bâle) à Porrentruy et il semble que c'est le seul manuscrit qui en fait référence à un maire à Alle à cette époque. Que dit-il ?

« L'année 1723, Conrad Domon, meunier à Miserez fut élu assesseur de la justice d'Alle. Comme possesseur de certains biens que lui et sa famille possédaient sur Miécourt mais non pas comme vassal de la courtine de Miserez appartenant aux révérendissimes Pères jésuites contre lesquels ou leurs vassaux, la justice dudit Alle n'y prétend aucun droits de successions ou impositions de charge. Fait à Alle ce 8 mars 1724. Y atteste : Jean-Jacques Bailly, représentant de la mairie d'Alle. » (donc le maire). A noter



Source: AAEB, archives de l'ancien évêque de Bâle.

qu'une courtine, dans l'architecture du moyen-âge, était une muraille entre deux tours. Reste à savoir maintenant où se trouvait cette courtine à Miserez. D'autre part, il est à relever que la justice était généralement rendue par les Jésuites et non pas par la justice d'Alle. Ce Conrad

Domon était celui qui représentait les Jésuites à Alle donc il avait logiquement le droit d'ouvrir une procédure pénale entre les parties demanderesses et défenderesses. ■

Texte de Vincent Thüler

Les horaires de la déchetterie, il y a presque 20 ans...

Précédemment installée au lieu-dit « En Pouche » en direction de Vendlincourt, la déchetterie communale a ensuite été installée à son emplacement actuel que l'on connaît. Les horaires en 2001 offraient une grande disponibilité aux citoyens et il y avait même un horaire d'été et un horaire d'hiver.

	<u>Horaire d'été</u>	<u>Horaire d'hiver</u>
	1er avril - 30 septembre	1er octobre - 31 mars
Lundi	17h30 - 19h00	-
Mardi	-	-
Mercredi	17h00 - 19h00	16h00 - 18h00
Jeudi	-	-
Vendredi	15h00 - 19h00	15h00 - 18h00
Samedi	09h00 - 11h30	09h30 - 11h30
	13h30 - 17h00	13h30 - 17h00

Constatant que certaines heures étaient totalement inutilisées par les citoyens, les plages horaires ont été progressivement réduites. De plus, la confusion lors du passage à l'horaire d'été ou inversement à l'horaire d'hiver ont amené les autorités à ne faire qu'un horaire uniformisé. ■

Texte d'Alan Stalder

Anciens concours

Question n°1

Les cinq membres de la société Sainte Cécile qui reçoivent le 11.12.1960 des mains de l'abbé Ernest Farine, la médaille qui honore leur fidélité au chant sacré, on peut citer: Ernest Roth, Léon Valley, Paul Varrin, Paul Raval, Jules Cattin.

Question n°2

L'Allaine prend naissance à la Baroche, après avoir traversé toute l'Ajoie et en particulier notre village, l'Allaine, peu après Morvillars, change de nom et devient l'Allan qui se jette dans le Doubs à Voujeancourt. Puis le Doubs se jette dans la Saône à Verdun-sur-le-Doubs, laquelle rejoint le Rhône à Lyon. Le Rhône se jette ensuite dans la mer Méditerranée.

Les gagnants du concours:

Gérard Girardin, Alle. Eliane Moine, Alle. Lucette Klopfenstein, Alle. Jean-Marie Gurba, Alle. Maurice Nussbaumer, Alle, Jean-Paul Nussbaumer, Alle.

Baby pause-café 2019, 5ème édition



La 5ème édition du Baby pause-café. Photo: Franco Mancini.

Comme chaque année, durant le mois de juin, a lieu le traditionnel « Baby pause-café ». La rencontre a eu lieu le vendredi 14 juin 2019 et a été organisée par M. Franco Mancini, conseiller communal et Mme Nicole Fernandez-Jobin, agente administrative. Ce rendez-vous est très apprécié par les nouveaux parents car il permet d'échanger sur de nombreuses thématiques de puériculture. ■

Texte d'Alan Stalder

Nombre d'habitants

Le développement du village est continu et constant. Ainsi, au 30 septembre 2019, la population d'Alle se montait à 1'886 habitants.

Plusieurs facteurs expliquent ce succès, notamment la création des nouveaux quartiers « Sur Roté » et « La Montagne d'Alle » ainsi que l'attractivité de notre village par le biais du développement permanent de nos infrastructures. ■

Texte d'Alan Stalder

Des CJ au TGV

Le saviez-vous ? Il est aisément possible de se rendre à Paris en train depuis la gare CJ d'Alle ?

Avec seulement 2 changements de train (1x à Porrentruy et 1x à la gare de Meroux (F) pour la gare Belfort-Montbéliard TGV), la capitale française n'est qu'à 3h50 de voyage ferroviaire d'Alle. L'arrivée se fait à Paris-Gare de Lyon. ■

Texte d'Alan Stalder

3ème déjeuner d'affaires avec les entreprises industrielles

Jeudi 5 septembre 2019 aux aurores, les autorités communales ont rencontré, à l'hôtel du Parc, les entreprises de la zone industrielle « La Fenatte » dans le cadre d'un « Business Breakfast », appelé aussi « déjeuner d'affaires ». Il s'agit du troisième rendez-vous de ce type, le premier avait été organisé en 2009.

Durant la séance, les participants ont pu bénéficier de présentations de qualité sur la position d'Alle dans le Jura par M. Stéphane Babey, Maire, sur la mobilité par Mme Anouk Leippert du Service du développement territorial, sur la sécurité par M. l'Adjudant Jobin de la police cantonale et sur la desserte numérique par M. Alan Stalder, conseiller communal. ■

Texte d'Alan Stalder



Les entrepreneurs réunis pour débattre de différents sujets. Photo: Alan Stalder.

La prolongation du mur d'ébrasement d'un nouveau pont sur le territoire d'Alle en 1766

**Règne du prince-évêque de Bâle
Bergerie**

Etudes de faisabilité des travaux

**Convention selon échange épistolaire
entre les différentes parties**

Durant la souveraineté du prince-évêque de Bâle Simon Nicolas de Montjoie d'Hirsingue à Porrentruy (de 1762 à 1775), la Seigneurie d'Ajoie fut astreinte à utiliser l'unité de mesure appelée "pied de Roy" pour apprécier la longueur de chaque sujet. Dans certains manuscrits historiques recensés dans les archives historiques de la commune d'Alle, antécédents à 1789, l'on peut également lire "perche du Roy de France" **soit une longueur de 5,8 mètres**. Cette mesure imposée tout au long de l'ancien régime perdurera dans le pays d'Ajoie depuis le 1er Empire sous Napoléon Bonaparte jusqu'à l'abdication de Louis-Philippe 1er, roi des Français en 1848.



Un mesure «pied de Roy». Source: Vincent Thüli.

Du 26 octobre 1762 au 5 avril 1775, le prince-évêque Simon Nicolas de Montjoie d'Hirsingue (1) est maître et seigneur à Porrentruy. Comme ses prédécesseurs, il possède des biens-fonds sur l'ensemble de sa juridiction territoriale.

En Ajoie exclusivement, Simon Nicolas d'Hirsingue est propriétaire de quatre "schâfferie" (bergeries). Celles-ci se trouvèrent dans les villages de Vendlincourt, Alle, Chevenez et Milandre (2). C'est précisément à côté de cette grange à bestiaux à Alle qu'il est question de la prolongation du mur d'ébrasement d'un nouveau pont. Malheureusement, aucune source archivistique officielle provenant des AAEB (archives de l'ancien évêché de Bâle) à Porrentruy ou des

archives historiques de la commune d'Alle mentionne avec précision l'emplacement de cette bergerie en l'an 1766. Toutefois, l'on retrouve trace de l'existence de cet abri pour herbivores dans trois intéressantes lettres-manuscrites datées respectivement du 9 janvier 1749, 22 octobre 1752 et 17 janvier 1754 (3) où il est question de l'inventaire intérieur ainsi que de divers travaux de restauration portant sur les murs, la toiture et le sol.

D'autre part, selon un échange épistolaire datant du 6 au 9 septembre 1766 (4) entre le maire, le secrétaire communal d'Alle, les maîtres-bourgeois, l'artisan en charge des travaux, Joseph-Antoine Rengguer de la Lime (5) et Pierre-François Paris (6), il est exprimé la volonté de parvenir à un accord sur l'ouvrage à exécuter.

Dans sa lettre du 6 septembre 1766 (7), l'architecte de son altesse Pierre-François Paris écrit ces quelques lignes :

"Le soussigné s'est aperçu le jour d'hier que la position nouvelle que l'on a donné au pont que l'on construit à Alle à peu de distance de la schâfferie de Son Altesse, un chemin qui conduit à un cheval appartenant à ladite Altesse se trouve au risque d'être ruiné pour les eaux qui prendront leur direction avec violence de ce côté. A moins que la Communauté d'Alle, qui a déterminé de cinq pieds la longueur du mur d'ébrasement note conduise jusqu'à une certaine longueur qui pourra être déterminée par les lieux ce à quoi elle "mot illisible" devoir être obligé. Où il est à observer que ce chemin qui quoique l'on dise être un chemin à chariot et depuis plusieurs "mot illisible" à peine "mot illisible".
Signature : Pierre-François Paris

En bas dudit document, Jean-Baptiste Colin-de-Valoreille (8) mentionne de sa plume que l'architecte de son Altesse se rendra sur place pour évaluer la manière dont seront menés les travaux de construction ceci afin d'éviter toutes

erreurs et catastrophes.

Dans une lettre rédigée par Joseph-Antoine Rengguer datant du 9 septembre 1766 (9), l'on peut lire cette intéressante note :

Sur le rapport fait par le Receveur de la Cour que par la position qu'on a donnée au pont de pierres que l'on construit à Alle, un chemin qui conduit à un terrain appartenant à Son Altesse au-dessous dudit pont se trouve au risque d'être ruiné par les eaux qui prendront leur direction avec violence de ce côté-là : On somme par la présente très expressément la Communauté d'Alle de faire prolonger le mur d'ébrasement dudit nouveau pont de la longueur de quinze pieds de Roy du côté de minuit, afin que ledit chemin soit garanti et conservé. Sauf les exceptions légitimes de ladite Communauté, s'il y en a, lesquels dans ce cas seront détruites aux premières audiences de la seigneurie d'Ajoie qui se triendront demain 10 du courant. Donné au Conseil des finances au Château de Porrentruy le 9 septembre 1766. Signature : Joseph-Antoine Rengguer

Ce courrier de Rengguer est très intéressant car il nous indique la mesure de la prolongation du mur d'ébrasement soit 15 pieds de Roy x 32,68 centimètres = 490,20 cm.



Le sceau de Joseph-Antoine Rengguer.

Source: Vincent Thüli.

La prolongation du mur d'ébrasement d'un nouveau pont sur le territoire d'Alle en 1766

L'accord (8) quant à ladite prolongation du mur d'ébrasement contient deux pages. Il est signé le 9 septembre 1766 par le secrétaire communal d'Alle, un certain "Jean-Pierre Petignat" et quelques maîtres-bourgeois de la communauté. Pour n'en citer que quelques-uns : les sieurs Joseph Petignat, Nicolas Rosser, Jean-Pierre Mamie le jeune, Pierre-Joseph Courtat, Pierre-Joseph Voëlin, Henry Racordon, Jean-Pierre Comment, Dominique Fleury, Germain Pheulpin, Henri Raval, Henri Caillet etc...

Malheureusement, dans ledit accord, le maire d'Alle n'a pas signé. De ce fait, je suis ici incapable d'en citer son nom et prénom. Manque également à l'appel, le manuscrit relatif au rapport de l'artisan. De mémoire la pièce manuscrite existe mais en l'absence d'un officiel inventaire lié aux archives historiques de la commune d'Alle, il m'a été impossible de le retrouver pour les besoins de ma petite enquête.

A noter que le fonds d'archives de notre village est très important et contient des milliers de pages ! Dommage car ayant eu jadis l'occasion de parcourir ce rapport, c'était l'apport littéraire le plus important à verser à cette présente publication. De mémoire, cet ouvrier local décrivait la faisabilité technique de l'ouvrage, des matériaux et outils à utiliser, des erreurs techniques à éviter etc...

Quelques notions de la mesure au fil des siècles

Depuis l'antiquité jusqu'à l'avènement de la dynastie des Carolingiens, les mesures de longueur étaient calculées par rapport aux mensurations du corps humain soit la "coudée", le "pied", le "pouce" et le "pas". Au IX^{ème} siècle, c'est le "pied de Charlemagne" qui fut en vigueur, soit 32,68 centimètres. Cette norme fut appliquée sur l'ensemble de l'Empire. Elle fut également nommée "pied de Roy" avec la seule devise qui suit à savoir "un roi, une loi, un poids et une mesure". Le 28 janvier 814, Charlemagne trépassa à Aix-la-Chapelle (Allemagne). Ses successeurs

conserveront l'outil de mesure mais les seigneurs des différentes régions du royaume des Francs l'exploiteront pour leurs propres avantages. En Bretagne, on mesurait en "perches", à Marseille en "palmes", à Paris en "pieds".

Ces différences d'appréciation eurent un impact commercial considérable sur l'ensemble de l'Hexagone surtout lors de la signature donnant accord sur le prix d'une pièce de terre ou d'une bâtisse. A quantité égale partout en France, le prix d'une maison ou d'un champ de labour n'était pas exactement le même à Roscoff qu'à l'ancienne cité des papes à Avignon. Cela donna indubitablement lieu à des conflits entre acheteurs et vendeurs qui se réglèrent généralement devant les tribunaux.

L'officialisation du mètre universel que nous connaissons aujourd'hui trouve en partie sa source originelle durant la Révolution (1789-1795). L'adoption du mètre fit l'objet de plusieurs pertinentes études scientifiques. Celles-ci aboutirent non sans mal à différents décrets adoptés par l'Assemblée nationale à savoir celui du 8 mai 1790, 30 mars 1791, 1er août 1793 et enfin, le 19 frimaire de l'An VIII soit le 10 décembre 1799.

Conclusion

Cette présente publication a également pour objectif de notifier clairement qu'au milieu du XVIII^{ème} siècle, il existait bel et bien un ordre hiérarchique à respecter lorsqu'il s'agissait de créer ou de modifier un bâtiment, un mur, une cheminée, un pont ou de dévier les cours d'eau de leur itinéraire naturel. Il en était de même pour rendre une zone agricole en terrain à bâtir. On ne pouvait pas édifier ou détruire à sa guise sans en informer les ayants droit et les ayants en charge. C'était tout simplement impossible. Le profil architectural de chaque village était étroitement surveillé par les influents maîtres-bourgeois, le plus souvent en majorité.

Lorsqu'il s'agissait de construire, la partie

demanderesse locale s'adressait au secrétaire qui en faisait à son tour part aux maîtres-bourgeois, à l'artisan et au maire. Celui-ci s'adressait au responsable des ponts et chaussées qui faisait part de ses études au prince et de ce dernier à donner son accord, sa réserve ou son refus formel. Le droit de recours existait et généralement, les différends opposant la partie "demanderesse" à la partie "défenderesse" étaient traités au château de Porrentruy. ■

Texte de Vincent Thüler

Références :

- 1) Simon de Montjoie d'Hirsingue, DHS, *Bibliographie de l'histoire suisse*
- 2) Etat des réparations de la bergerie du prince-évêque à Alle, AAEB 239 / A5-6
- 3) Schâfferies / Bergeries - Les maisons rurales du canton du Jura, Isabelle Roland, Jean-Paul Prongué, *Société suisse des traditions populaires*, page 70
- 4) Fiefs communs, AAEB 239 / A35, *Archives de l'ancien évêché de Bâle à Porrentruy*
- 5) Joseph-Antoine Rengguer de la Lime (1734-1821), *Secrétaire du Conseil aulique du prince-évêque, DHS, Bibliographie de l'histoire suisse*
- 6) Pierre-François Paris (1721- 1799), *Directeur des ponts et chaussée et bâtiments, DHS, Bibliographie de l'histoire suisse*
- 7) Fiefs communs, AAEB 239 / A35, *Archives de l'ancien évêché de Bâle à Porrentruy*
- 8) Jean-Baptiste Colin-de-Valoreille (1710-1782), *Lieutenant au service de Son Altesse, Conseiller aulique de l'évêque de Bâle, Grand bailli d'Ajoie, Président du Conseil des finances DHS, Bibliographie de l'histoire suisse – Emma Chatelain (DIJU, 2005 et 2011)*
- 9) Fiefs communs, AAEB 239 / A35, *Archives de l'ancien évêché de Bâle à Porrentruy*

Publicité



Patronage des jeunes filles à Rome en 1949



Source: Fondation du patrimoine.

Ces jeunes filles étaient parties le jour de l'Ascension pour 3 jours et ont été hébergées chez les soeurs St-Paul de Chartres à Rome.

1er rang de gauche à droite: Garde pontifical Michel Pheulpin, M.-Thérèse Billieux, Madeleine Caillet (Besançon), Denise Desboeufs (Zuber), Jeannine Voisard (?), Andrée Billieux (Migy), Marie Saner (Joye), M.-Louise Gurba (Froté), Anne Marie Sutterlet (Nussbaumer), Marguerite Prudon, Soeur Marie Claire de Jésus, Soeur Paul Agnès Guélat, Garde pontifical (Major) Fernand Monnin.

2ème rang de gauche à droite: Madeleine Rebetez (Nicolussi), Soeur de St Paul de Chartres (Rome), Gilberte Christe (Tailleur), Odette Mamie (Montavon) (Coin du Jonc), Elisabeth Marchand (Sangsue), Adrienne Sutterlet (Soeur Anne Françoise), Odette Saner (Schütz), Marguerite Cattin (religieuse-soeur Renée Cattin), Huguette Bregnard (fille chef de gare), Jeanne Farine, Soeur de St Paul (Rome).

3ème rang de gauche à droite: Soeur de St Paul (Rome), Soeur de St Paul (Rome), Antoinette Rebetez (Racordon), Yvette Caillet (Weber), Odile Marchand (Meusy), Odette Rebetez (Caillet), Soeur de St Paul (Rome), Accompagnatrice.

4ème rang de gauche à droite: Soeur de St Paul (Rome), Agnès Caillet, Thérèse Racordon (Rada), Jeannine Comment (Sutterlet), Abbé Ernest Farine, Brigitte Mamie, un ami de l'Abbé Farine - accompagnateur, Agnès Riat, Eliane Billieux (Burgerey).

C'est grâce à la mémoire d'Antoinette Racordon que toutes ces personnes ont pu être reconnues. ■

Texte de Marie-Eve Petignat

Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle

Tirage et impression: 1100 exemplaires / Imprimerie 2000, 2900 Porrentruy. **Articles:** Stéphane Babey, Maire / René Bregnard / Isabelle Fleury, conseillère communale / Julie Greub / Drlon Loshi, receveur communal / Marie-Eve Petignat, Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle / Charles Raccordon, Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle / Alan Stalder, conseiller communal / Vincent Thüli. **Rédacteur en chef:** Alan Stalder, conseiller communal. **Photos:** Denis Burgerey / Valentin Burgerey / René Bregnard / Simon Choffat / Isabelle Fleury, conseillère communale / Michel Flury / Karine Génesta, conseillère communale / Didier Girardin / Guillaume Hentzi / Romain Gurba, voyer communal / Pasquale Lo Conte / Franco Mancini, conseiller communal / Charles Raccordon, Fondation du patrimoine culturel et religieux d'Alle / Alan Stalder, conseiller communal. **Correcteur:** Raymond Julien, secrétaire communal. **Parution du journal:** 3x par année: Pâques, Fête d'Alle, Noël. Retrouvez les précédentes éditions sur www.alle.ch

Fusion de communes

Vendredi 27 septembre 2019, les autorités communales d'Alle ont été invitées par la commune de Beurnevésin pour discuter d'une éventuelle fusion de communes. Les communes de Coeuve, Dampfreux, Lugnez, Bonfol et Vendlincourt ont également participé à la discussion.

Le chef du Service des communes, M. Christophe Riat, était présent pour assister aux discussions de raison et de passion.

A ce jour, aucun processus n'a été engagé mais une réflexion quant à une collaboration intercommunale est en cours. ■

Texte d'Alan Stalder

Médaille de bronze

Félicitations à M. Christophe Cattin d'Alle qui a obtenu une médaille de bronze pour sa Damadouze 35% au Concours suisse des produits du terroir. ■

Texte d'Alan Stalder

Fête de la ligne LPB

Préparez vos agendas et réservez la date du dimanche 26 avril 2020 ! La fête de la ligne Porrentruy-Bonfol est prévue le dimanche 26 avril 2020. Nombreuses animations sont prévues le long de la ligne CJ.

Pour rappel, la ligne ferroviaire avait été mise en service en 1901. ■

Texte d'Alan Stalder

Fête d'Alle 2020

En séance du 5 septembre 2019, le Conseil communal a choisi les dates suivantes pour la fête d'Alle 2020 : Vendredi, samedi, dimanche - 21, 22, 23 août 2020. ■

Texte d'Alan Stalder